Imposeriez-vous des droits d'utilisation?

Nous n'avons pas encore la réponse à cette question. L'imposition de droits d'utilisation dépendrait de facteurs tels que le niveau des installations et des services offerts. S'ils étaient exigés, les droits seraient réinvestis dans la réserve de parc où ils ont été perçus, et ils serviraient à financer des services, des installations et des programmes. Par exemple, la réserve de parc national des Îles-Gulf perçoit actuellement des droits pour le camping, l'arrimage et le mouillage, mais elle n'exige rien pour les activités diurnes.

Pendant l'évaluation de faisabilité, les commentaires recueillis auprès des collectivités locales serviront à déterminer quels types de services et d'installations les résidents appuieraient et, partant, quels droits pourraient être appliqués.

Le camping serait-il permis?

Les parcs nationaux offrent généralement des services d'interprétation et une gamme variée de possibilités d'activités, telles que la randonnée et le camping. Nous ne savons pas encore quels services seraient offerts dans la réserve de parc national de l'île Bowen. C'est ce qui sera déterminé à l'issue de l'évaluation de faisabilité et des consultations publiques exhaustives.



Puis-je faire de l'équitation dans un parc national?

L'équitation jouit d'une grande popularité dans de nombreux parcs nationaux du Canada. Elle est aussi très pratiquée sur un grand nombre de pistes de l'île Bowen. Les activités récréatives comme l'équitation sont généralement soumises à une évaluation locale qui tient compte de facteurs tels que la sécurité publique et les impacts possibles sur les ressources naturelles, afin de déterminer quelle forme l'activité pourrait prendre et à quel endroit elle pourrait être pratiquée. Comme dans le cas du camping, cette évaluation s'assortirait de consultations exhaustives auprès de la collectivité.

Puis-je promener mon chien dans un parc national?

Les animaux de compagnie sont autorisés dans les parcs nationaux, mais ils doivent être tenus en laisse en tout temps. Les règlements des parcs sont conçus de manière à protéger la faune, les écosystèmes et les autres visiteurs.



Parc provincial Apodaca
© Parcs Canada /
M..Johns

Also available in English.

Pour communiquer avec nous

Évaluation de faisabilité – Création d'une réserve de parc national à l'île Bowen 300, rue Georgia Ouest, bureau 300 Vancouver (Colombie-Britannique) V6B 6B4 Site web: www.pc.gc.ca/bowen Courriel : <u>bowen@pc.gc.ca</u> Nº de téléphone : 604-666-1986 Nº de télécopieur : 604-666-7957



ÉVALUATION DE FAISABILITÉ POUR LA CRÉATION D'UNE RÉSERVE DE PARC NATIONAL À L'ÎLE BOWEN

Information

De concert avec la municipalité de l'île Bowen et le gouvernement de la Colombie-Britannique, Parcs Canada explore la possibilité de créer une réserve de parc national à l'île Bowen. Les réserves de parc national protègent des aires naturelles et des caractéristiques culturelles tout en offrant au public des possibilités de découvrir et d'apprécier le patrimoine naturel du Canada.

Qu'est-ce qu'une évaluation de faisabilité?

L'évaluation de faisabilité vise à déterminer s'il est possible et souhaitable de créer une réserve de parc national à l'île Bowen. L'évaluation permettra de répondre à de nombreuses questions, notamment :

- Les ressources de l'île Bowen répondent-elles aux critères de Parcs Canada pour la création d'une réserve de parc national?
- L'île présente-t-elle un potentiel suffisant pour la création d'expériences mémorables?
- La collectivité et les Autochtones manifestent-ils suffisamment de soutien?

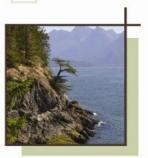
Pourquoi l'île Bowen?

En 2009, la municipalité de l'île Bowen a demandé à Parcs Canada d'envisager la création d'un parc national à l'île Bowen. Une analyse préliminaire des possibilités offertes par l'île a été réalisée pendant l'hiver 2009-2010. En mai 2010, Parcs Canada a accepté de réaliser, en collaboration avec la municipalité de l'île Bowen et en partenariat avec le gouvernement de la Colombie-Britannique, une évaluation rationalisée afin d'étudier la faisabilité d'un tel projet.

L'île Bowen et les eaux qui l'entourent servent d'habitat à une faune et à une flore aussi variées qu'abondantes. Le paysage est dominé par des forêts de douglas de Menzies où



L'île Bowen info



poussent également la pruche de l'Ouest et le thuya géant. Certaines terres ont une valeur écologique exceptionnelle. En outre, l'île abrite plusieurs espèces et communautés végétales rares qui sont inscrites à la *Loi sur les espèces en péril* du Canada et à la *Wildlife Act* de la Colombie-Britannique.

La création d'une réserve de parc national à l'île Bowen procurerait aux résidents de Vancouver et des environs une excellente occasion de découvrir le réseau de parcs nationaux du Canada et de s'en rapprocher. Les visiteurs disposeraient de nouvelles possibilités d'hébergement, de possibilités d'activités diurnes améliorées et de nouveaux moyens de se renseigner sur la gestion des ressources naturelles et culturelles de l'île.

Pourquoi Parcs Canada s'intéresse-t'il à l'île Bowen?

- Pour travailler en collaboration avec la municipalité de l'île Bowen à mieux protéger les valeurs naturelles et culturelles de l'île Bowen.
- Pour offrir l'expérience d'un parc national à proximité d'un grand centre urbain.
- Pour mieux représenter la région naturelle des basses-terres du détroit de Georgia dans le réseau de parcs nationaux.













Qu'est-ce qu'une réserve de parc national?

Les parcs nationaux et les réserves de parc national font partie d'un réseau pancanadien d'aires protégées d'importance nationale qui représentent la diversité physique, biologique et culturelle du pays. Les parcs nationaux protègent et mettent en valeur des exemples exceptionnels de phénomènes et de paysages naturels qui caractérisent les 39 régions naturelles du Canada. Ces lieux sauvages, qui sont disséminés dans l'ensemble des territoires et des provinces du pays, renferment des montagnes, des prairies, des forêts boréales, des étendues de toundra, des lacs, des glaciers et bien plus encore.

Les panoramas saisissants et les milieux naturels inspirants des parcs nationaux représentent le cadre idéal pour découvrir la nature, se renseigner à son sujet, en apprécier toute la valeur, la respecter et s'engager à la protéger. La législation fédérale interdit dans les parcs nationaux toute activité susceptible d'épuiser ou de menacer les ressources naturelles.

Au nombre des activités interdites, citons l'exploitation minière et forestière, l'agriculture et la chasse. La pêche sportive est autorisée dans certains secteurs désignés, mais elle est assujettie à des règles spéciales.

Les réserves de parc national englobent des terres visées par des revendications territoriales que le gouvernement fédéral a convenu de régler par voie de négociation.

Quelles sont les prochaines étapes?

Parcs Canada procédera à des études techniques et à des consultations dans le cadre de l'évaluation de faisabilité. Il explorera les valeurs économiques et écologiques de la zone à l'étude et répondra à des questions au sujet des impacts possibles du projet sur l'infrastructure, les services communautaires et les entreprises de l'île Bowen.

Les consultations représentent une composante importante de l'évaluation de faisabilité. C'est pourquoi Parcs Canada entend consulter les gouvernements, les groupes autochtones, les collectivités de l'île Bowen et des environs, les intervenants et la population canadienne tout au long du processus. Les renseignements ainsi recueillis joueront un rôle essentiel; ils aideront Parcs Canada et ses partenaires à mieux comprendre les inquiétudes et les possibilités engendrées par l'éventuelle création d'une réserve de parc national à l'île Bowen. Les groupes autochtones participeront à un processus de consultation parallèle.

Les consultations aideront Parcs Canada et ses partenaires à orienter et à peaufiner le projet, à déterminer la portée des possibilités et des préoccupations ainsi qu'à cerner le degré d'appui pour la création d'une réserve de parc national à l'île Bowen.

Quel rôle la collectivité joue-t-elle dans la prise des décisions qui découleront de l'évaluation de faisabilité à l'île Bowen?

Parcs Canada et la municipalité de l'île Bowen mèneront ensemble de vastes consultations auprès de la collectivité de l'île Bowen, afin de déterminer dans quelle mesure elle appuie le projet. Les commentaires du public sont importants – ils aideront Parcs Canada et ses partenaires à se familiariser avec les préoccupations de la collectivité et des intervenants et à trouver des solutions aux problèmes soulevés. Parcs Canada consultera également les gouvernements, les groupes autochtones, les collectivités adjacentes, les intervenants et le public canadien.

Que signifierait la création d'une réserve de parc national pour les Autochtones?

Les Squamishs et le groupe du Traité des Hul'qumi'nums ont inclus les terres et les eaux de l'île Bowen dans des revendications territoriales qu'ils entendent régler par la



Anse Snug @Parcs Canada/M. Johns

négociation d'un traité. Parcs Canada est résolu à collaborer avec les groupes autochtones locaux qui expriment un intérêt pour la création d'une réserve de parc national, et il travaillera avec les Squamishs et les Hul'qumi'nums afin de recueillir leurs commentaires et de les faire participer à l'élaboration du projet.

Le milieu marin adjacent sera-t-il pris en considération dans l'évaluation de faisabilité?

Comme Parcs Canada le fait souvent dans le cas de parcs nationaux côtiers, il inclura dans l'évaluation de faisabilité la zone intertidale et les milieux marins infralittoraux qui bordent l'île Bowen.

Envisagez-vous d'exproprier des résidents?

Non. Le gouvernement du Canada n'envisage aucune expropriation dans le cadre de ce projet.

Quels sont les facteurs particuliers à considérer du fait que la réserve de parc se trouverait dans une île?

Par définition, les îles sont des endroits spéciaux qui présentent des défis inhérents du point de vue de l'accès, de la circulation des visiteurs et de la prestation de services tels que l'approvisionnement en eau ainsi que l'élimination et l'épuration des eaux usées. Le fait que le territoire ne soit accessible que par bateau donne immédiatement naissance à des questions entourant les risques d'engorgement du traversier, les possibilités limitées de mouillage à Snug Cove et l'accès aux terres adjacentes à l'île. Ce sont des questions de ce genre qui seront abordées pendant l'évaluation de faisabilité.

Quel rôle BC Ferries jouera-t-elle dans l'évaluation de faisabilité?

Comme la société BC Ferries exploite le principal traversier de l'île Bowen, Parcs Canada et ses partenaires entendent la consulter pendant l'évaluation de faisabilité. Les exploitants de traversiers piétonniers qui desservent l'île seront également consultés.

L'île Bowen deviendrait-elle un parc national à part entière?

Les terres de la réserve du parc national sur l'île Bowen serait vraisemblablement gérées dans le cadre des activités d'exploitation de l'actuelle réserve du parc national du Canada des îles- Gulf.

Quelles terres sont visées par l'évaluation de faisabilité?

L'évaluation portera sur des terres de l'État, certaines propriétés municipales ainsi que les parcs et les autres aires protégées qui existent déjà à l'île Bowen.

Pour l'instant, Parcs Canada n'est pas en mesure d'acheter des terres privées, mais il étudiera tout de même leur rôle possible dans la protection des ressources naturelles et culturelles de l'île. Il examinera aussi la possibilité d'acquérir des terres par l'intermédiaire d'une tierce partie ou par voie de don.

L'île Bowen Secteur 2 Parc régional Crippen Anse Snug Secteur 3 Secteur 4 Ecologique Secteur 5 Secteur 5

Les terres en considértation par l'évaluation de faisbaibilité